



Conditions de participation à l'offre promotionnelle
« Famille MAGIC » organisée par la Loterie Romande sur le site
jeux.loro.ch

Cette offre promotionnelle est ouverte à toutes les personnes de plus de 18 ans révolus domiciliées en Suisse Romande.

La participation à cette offre promotionnelle implique l'adhésion sans limite ni réserve aux présentes conditions de participation. Plusieurs participations par personne sont admises.

Cette offre promotionnelle se déroule **du mercredi 13 mars 2019 au mercredi 27 mars 2019, jusqu'à 23h59 au plus tard** (ci-après : période promotionnelle).

Pour prendre part à cette offre, les participants doivent jouer au jeu SWISS LOTO pour un montant égal ou supérieur à CHF 10.- (sans Joker) sur la plateforme de jeux en ligne (jeux.loro.ch), durant la période promotionnelle. Chaque reçu SWISS LOTO émis pour un montant égal ou supérieur à CHF 10.- durant cette période donne droit à un crédit de jeu d'une valeur de CHF 2.- à faire valoir sur des enjeux MAGIC 3 ou MAGIC 4 sur la plateforme de jeu en ligne.

Le crédit de jeu d'une valeur de CHF 2.- sera versé sur le compte joueur du bénéficiaire dans les 24 heures suivant l'achat de l'enjeu SWISS LOTO, sous réserve du nombre de lots disponible (voir tableau des lots ci-dessous).

Au total, il y a 10'000 lots à gagner sous forme de crédit de jeu gratuit pour MAGIC 3 ou MAGIC 4 d'une valeur de CHF 2.- chacun, soit une valeur totale de CHF 20'000.-. Seuls les 10'000 premiers joueurs au Swiss Loto pour un montant égal ou supérieur à CHF 10.- (sans Joker) se verront attribuer un crédit de jeu gratuit d'une valeur de CHF 2.- sur un enjeu MAGIC 3 ou MAGIC 4.

Tableau des lots :

Rang	Lots	Nombre de lots	Valeur unitaire des lots en CHF	Valeur totale des lots en CHF
1	Crédits de jeu MAGIC 3 ou MAGIC 4 d'une valeur de CHF 2.-	10'000	2.-	20'000.-
Total des lots		10'000		20'000.-

Les joueurs disposent d'un délai de 6 mois dès le versement du crédit de jeu sur leur compte joueur pour réaliser un enjeu aux jeux MAGIC 3 ou MAGIC 4 sur le site jeux.loro.ch au moyen de leur crédit de jeu gratuit.

Les crédits de jeu ne pourront être ni convertis en espèces, ni échangés.

Pour le surplus, le Règlement Général des jeux de la Loterie Romande accessibles au travers de sa plateforme de jeu Internet s'applique.

Loterie Romande, mars 2019